



BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE - PESTALOZZI

1 Faubourg du Lac - 2000 Neuchâtel

PROCES-VERBAL DE LA 72^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE PESTALOZZI DU 21 mars 2018

Madame Sylvie Hofer-Carbonnier, présidente, souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance à 18 h 35. Elle remercie l'assemblée de sa présence et souligne que c'est la première fois que se tient une assemblée générale dans les locaux agrandis.

Elle prend note des personnes excusées : Angelo Cefalu, Thierry Châtelain, Anais Favre, Massimo Grangier, Anne Gueissaz, Sandrine Veaute Rey, Fabienne Wyss Kuebler,

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2017

Comme promis et indiqué dans l'invitation à l'AG, le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 se trouve sur le site internet de l'association, et par conséquent sa lecture n'est plus nécessaire, à moins que quelqu'un ne le souhaite.

Tel n'étant pas le cas, la présidente propose de l'approuver et remercie la secrétaire, auteur du PV, pour sa rédaction.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Avant de passer au rapport de la trésorière, Madame Hofer-Carbonnier signale que le programme politique 2018-2021 fait mention d'un concours d'architecture pour le collège latin, avec des travaux d'assainissement du bâtiment et la réunion de la BPUN, de la bibliothèque-ludothèque Pestalozzi et de Bibliomonde. Le fait que ce projet figure dans le programme politique est un signal donc un début de concrétisation de la réunion des différentes bibliothèques en un seul lieu. Ce projet suscite beaucoup de réflexions et beaucoup de rêves. Tout le monde parle des bibliothèques du XXI^{ème} siècle, lieu de rencontre. La bibliothèque vit grâce à tous les utilisateurs et la présidente remercie les bibliothécaires, les ludothécaires, les bénévoles, les personnes qui soutiennent l'association et les enfants. Le projet est réjouissant mais en attendant il est surtout réjouissant que la bibliothèque vive aussi bien.

2. Rapport de la trésorière

La présidente passe la parole à Valentine Lenoble, trésorière, qui termine son 1^{er} exercice complet de trésorière.

Valentine Lenoble, notre trésorière nous lit son rapport :

« Les comptes de la Bibliothèque Pestalozzi sont sains. Les produits couvrent les charges courantes. Le budget au niveau des charges est parfaitement tenu et maîtrisé de la part des responsables de la bibliothèque.

Quelques points à relever :

- Les recettes d'amendes et de remboursement de matériel perdu ou abîmé sont en hausse depuis quelques années et supérieurs aux montants budgétés. Bonne nouvelle pour les comptes, mais pas forcément pour le matériel en lui-même.
- Location DVD : baisse prévue et réalisée. Entre netflix et le streaming, il sera de plus en plus difficile de régater...
- Mobilier, aménagement : charges extraordinaires en 2017, dues à l'aménagement de l'espace ludothèque, nouvelles étagères, nouveau bureau, etc. La tenue stricte des autres charges et le don de la Loterie Romande ont permis d'absorber intégralement ces frais dans l'exercice 2017.

Le bilan de la bibliothèque est également stable et les provisions permettront de faire face à certains futurs investissements nécessaires ces prochaines années.

Merci à MM. De Salis et Mauler, qui ont pris le temps de vérifier les comptes de l'exercice 2017.

Merci également à la Ville de Neuchâtel pour ses subventions !

Je remercie enfin par le présent rapport les bibliothécaires et les ludothécaires pour leur collaboration active et plus précisément Mme Noir, qui me permet de comptabiliser les écritures pratiquement les yeux fermés. »

Madame Hofer-Carbonnier la remercie chaleureusement pour ces bonnes nouvelles.

3. Rapport des vérificateurs des comptes

La présidente passe la parole à Monsieur Sker de Salis qui lit au nom de Philippe Mauler et de lui-même son rapport. Il remercie Valentine Lenoble pour son très bon travail et propose d'accepter les comptes.

Les comptes sont acceptés sans opposition et il est donné décharge à la trésorière et au comité.

La présidente remercie les vérificateurs de compte pour leur précieux travail et leurs conseils avisés.

4. Composition du comité

Le comité actuel ne va pas changer, mais il y aura un changement pour les vérificateurs de compte. En effet, après de nombreuses années, Monsieur Sker de Salis va se retirer. Madame Hofer-Carbonnier le remercie pour sa fidélité et son engagement au service de la bibliothèque. La présidente souligne le rôle essentiel et indispensable des vérificateurs de comptes tant pour les vérifications que pour les conseils avisés même dans une situation saine. Monsieur de Salis prend la parole et souligne l'aspect positif et l'intérêt de ce travail, ainsi que le plaisir d'avoir pu assister aux assemblées générales année après année et aux conférences qui suivent. Il félicite pour leur travail l'ensemble du personnel de la bibliothèque ludothèque Pestalozzi et les bénévoles.

La présidente se réjouit de saluer Gauthier de Salis, présent à l'AG, qui est le fils de Sker de Salis et qui s'est proposé de reprendre le poste de vérificateur de comptes.

Pour la forme, Madame Hofer consulte l'assemblée et Monsieur Gauthier de Salis est nommé par acclamations.

5. Divers

Madame Hofer prend la parole pour parler de Marie-Jeanne Grossenbacher, qui fait profiter depuis 1992 de ses qualités rayonnantes, date de son arrivée à la bibliothèque.

La présidente souligne son engagement, sa passion, sa douceur et sa patience et tient à la remercier pour tout ce qu'elle a fait pour l'institution. Elle ajoute que chacun a un pincement au cœur de la voir partir à la fin du mois. Elle lui souhaite beaucoup de bonheur en famille et pour le futur.

Antoinette Burki prend la parole pour dire que 2 personnes vont quitter l'équipe cette année ; en plus de Marie-Jeanne Grossenbacher, Françoise Noir va aussi prendre sa retraite durant l'année 2018.

La présidente souligne que Françoise Noir n'a pas été oubliée mais qu'elle est encore là pour quelques mois et qu'il n'y avait aucune envie de précipiter son départ ... raison pour laquelle elle attendra encore un peu puisque cela sera pour la 2^{ème} partie de l'année.

La présidente clôt la partie statutaire de l'assemble générale à 18h55.

Elle accueille ensuite Madame Pauline de Montmollin, conservatrice au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, qui nous parle sur le thème de « Concevoir une exposition : tours et détours au Muséum » avec une passion communicative.